

DEC152337DR07

Décision portant cessation de fonctions de M. Bernard BEGUIN, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR5256 intitulée "Institut de Recherches sur la Catalyse et l'Environnement de Lyon".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC070026DR07 du 02/05/2007 portant nomination de M. Bernard BEGUIN aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Bernard BEGUIN, dans l'unité du CNRS n°5256, à compter du 01/01/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à VILLEURBANNE, le 10/11/2015

Le directeur de l'unité
Michel LACROIX

Visa du délégué régional du CNRS



Visa du chef d'établissement partenaire

